

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI
COMMUNE DE MAKARY
COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
FAR-NORTH REGION
LOGONE ET CHARI DIVISION
MAKARY COUNCIL
INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/C- MAKARY/CIPM/2022
DU 04/08 /2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'E.M DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE
MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public (B.I.P.) de la république du Cameroun, au titre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'arrondissement de MAKARY ; Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'E.M DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD**

2- CONSISTANCE, ALLOTISSEMENT ET DELAI D'EXECUTION

Les prestations à exécuter sont dans le descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

DESIGNATIONS	QUANTITES	DELAIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ TRAVAUX PREPATOIRES ; ✓ TERRASSEMENT ; ✓ FONDATIONS ; ✓ MACONERIES – ELEVATION ✓ MENUISERIE METALLIQUE ✓ PEINTURE 	01	03 MOIS

3 - PARTICIPATION

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et en possédants les capacités administratives, techniques, et financière requise. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

4- FINANCEMENT

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP. Au titre de l'exercice 2022, pour une provision budgétaire de **19 050 000 (Dix-neuf Millions Cinquante mille) Francs CFA**

5- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE :

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général, de la Mairie de MAKARY sis au siège de ladite Commune BP : 28 MAKARY

6- ACQUISITION :

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables du secrétariat général, de la Mairie de MAKARY, sis au siège de ladite Commune ; dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille francs CFA)**

7- PRESENTATION DES OFFRES

7-1- sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en (07) sept exemplaires donc un (01) original et (06) copies.

7-2. chaque offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en pli unique contenant trois sous-plis (un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, un pour la PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE).

Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/C-MAKARY/CIPM/2022 DU /2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'E.M DE MAKARY, DANS
LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD
ADMINISTRATION BENEFICIERE : MAKARY

Exercice budgétaire : 2022

« A ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8 Dépôt et recevabilité des offres

8.1 Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès des services techniques de la Mairie de MAKARY au plus tard le 29/06/17 à 10 heures.

8-2 Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **trois cent quatre-vingt-un mille (381 000) francs CFA**. Établie selon le modèle indiqué, dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

8-3 Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toutes autorités compétentes.

8-4 Elles devront obligatoirement dater au mois de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

8-5 Tout offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclaré irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, ou le non-respect des modèle des pièces du dossier de consultation.

9- Ouverture des offres (Lieu, date, principes)

9-1 L'ouverture des offres s'effectuera en un(01) temps, dans la salle de délibération de la commune de MAKAR, le 29/06/17 à 11 heures, heure locale, en présence des soumissionnaire ou de leurs représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9-2 Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

9-3 la lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments.

9-4 Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

9-5. Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du président de la commission interne de passation des marchés de la Commune de MAKARY aussitôt après l'ouverture des offres.

9-6. Tout compétence ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'ouverture ou l'appréciation des offres, doit être demandé sous trace écrite, par le biais du

président de la CIPM/C-MAKARY, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d’Ouvrage.

10- Délais d'exécution des travaux

Le délai d'exécution prévu par le Maître d’Ouvrage pour exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification des travaux de l'ordre de service.

11- Critère d'évaluation des offres

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

11-1 Critères éliminatoires particuliers

Toute offres non conforme aux prescriptions du dossier, d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du dossier d'appel d'offres ;
- La présence de fausses pièces ou de fausses déclarations ;

11-2 critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale des offres ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualité du personnel technique
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique de l'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière.

11-3 Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des sept (07) critères essentiels ci-dessous.

A défaut d'offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pourvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équipé pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critères est validé après satisfaction de 75% au moins de ses conditions.

11-4 Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui non pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

11-5. Attributions

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée le moins-disant

12- Validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la mise des offres.

13- Renseignement complémentaires peuvent être obtenus auprès des services techniques de la Commune de MAKARY sis au siège de ladite Commune, BP : 28 MAKARY

07 JUIN 2022
Fait à MAKARY, le 07 / 06 /2022

Ampliations :

- ✓ PREFET
✓ ARMP/EN (pour insertion au JDM) ;
✓ SOPECAM/EN ;
✓ Pdt/CIPM-CG ;
✓ DDEPAT/LC ;
✓ DDMINMAP/LC ;
✓ Chrono/archives



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE MAKARY

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION

MAKARY COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°03/ONIT/MAKARY.C/ITB/2022 OF THE 04/06/22 IN EMERGENCY
PROCEEDINGS
FOR THE CONSTRUCTION OF THE MAKARY KINDERGAETEN FENCE,
SUBDIVISIONAL OFFICE OF MAKARY, LOGONE AND CHARI DIVISIONAL,
FAR NORTH REGION.

Financing: PUBLIC INVESTMENT BUDGET-MINEDUB- 2022 FINANCIAL YEAR

1. Subject of the invitation to tender

The Mayor of MAKARY Council, Contracting Authority, hereby launches a national invitation to tender in emergency proceedings, for the construction of the Makary kindergarten fence Sub divisional Office of MAKARY, Logone and Chari divisional, Far North Region

2. Nature of services

The works, which shall be tendered for the reconstruction of a fence, consists of:

- ☒ Excavations of the plot
- ☒ Foundation
- ☒ Bricklaying

- ☒ Framework and roofing
- ☒ Wood and Metal work
- ☒ Peinture

3. Participation

Participation in this invitation to tender is open to companies specialised in public works located in Cameroon.

4. Financing

Works, which form the subject of this invitation to tender, shall be financed by *Public Investment Budget of MINEDUB*, 2022 financial year.

- ♦ Budget Head : 56 15 101 02 641344 522117 426
- ♦ Budgeted amount: 19 050 000 (Nineteen million fifty thousand) Francs CFA.

5. Consultation and acquisition of tender file

The file may be consulted and obtained from the MAKARY Council as soon as this notice is published, against the payment, of a non-refundable sum of **Thirty thousand (20 000) CFA francs**.

6. Submission of offers

Each offer drafted in English or French in 7 copies including the original and 6 copies marked as such, should reach the MAKARY Council not later than the / /2022 at am/pm and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° /ONIT/MAKARY.C/ITB/2022 OF THE , IN EMERGENCY PROCEEDINGS
FOR THE CONSTRUCTION OF THE MAKARY KINDERGAETEN FENCE,
SUBDIVISIONAL OFFICE OF MAKARY, LOGONE AND CHARI DIVISIONAL, FAR
NORTH REGION

“To be opened only during the bid-opening session”

7- Admissibility of offers

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance of an amount of **three hundred eighty-one thousand (381 000) CFA francs**, valid for sixty (60) days from the day of opening of bids.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (senior Divisional Officers, Divisional officers...) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatory not be older than three months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

8. Opening of bids

The bids shall be opened in one (01) phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the / /2022 at am/pm local time by the MAKARY Internal Tenders Board located at the MAKARY Council.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

9. Evaluation criteria

A- Main eliminatory criteria

1- *Administrative offer*

- 1) Absence of an administrative document;
- 2) Counterfeit document;
- 3) Non conformity of a document after the 48 hours regular extension.

2- *Technical offer*

- 1) False declaration or counterfeit document;
- 2) Having not executed the required number of projects;
- 3) Having not gather at least 75% of "Yes" in qualification criteria.

3- *Financial Order*

- 1) Non conformity of the submission
- 2) Absence, in the unit price memo, of the price of a quantified task.

N.B: The certified copies of the previously legalized documents will be systematically rejected.

B- Main qualification criteria

The criteria relations to the qualification of candidate are indicated as followed:

- 1) Access to a credit or other financial resources
Yes/No;
- 2) Supplier's references
Yes/No;
- 3) Experience of supervisory staff
Yes/No;
- 4) Availability of material and essential equipment
Yes/No;
- 5) Technical proposal (including methodology and expenditure schedule)
Yes/No.

Only bidders that technical offers have received at least 75% of "Yes" will have their financial offers analyzed.

10. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the date set for the delivery of offers.

11. Bid bond

The offers should be accompanied by a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance of an amount of 2% of the predicted amount per lot, that is **three hundred eighty-one thousand (381 000) CFA francs**, valid for sixty (60) days from the day of opening of bids.

12. Delivery deadline

The provisional delivery deadline per lot provided for by the Contracting Authority shall be **three (03) months**, including the possible constraints related to the site situation such as accessibility and climate conditions, from the date of notification of service order to start works.

It is due to the bidder to propose in his offer a carrying out calendar that goes in the deadline indicated above.

13. Attribution of contract

The contract will be attributed to the bidder whose:

- 1- Administrative offer will be declared conform;
- 2- Technical offer will be declared conform and have gathered at least 75% of "Yes" in qualification criteria;
- 3- Financial offer, after all corrections in conformity with the Particular Regulation of the invitation to tender, will be declared conform in relation to the Technical clauses of the invitation to tender, and classified the fewer proposition

10 JUIN 2022
MAKARY, the 10 / 06 /2022



The MAYOR,
Contracting Authority
Algasssi Adam
Le Maire

Copies:

- ✓ PREFEY
- ✓ ARMP/FN (for publication and archiving);
- ✓ SOPECAM/FN;
- ✓ DDMINEPAT/LC;
- ✓ DDMINMAP/LC;
- ✓ Notice board (for information);
- ✓ Chrono/archives.